

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 26 mars 2012, à 15h45 à la Base de Plein Air 4 Saisons.

1. OUVERTURE

Étaient présents :

Monsieur le maire	Denis Racine
Mesdames les conseillères	Johanne Tremblay-Côté et Hélène D. Michaud
Messieurs les conseillers	Alain Royer et François Garon

Absences motivées : Alain Royer, conseiller
Hélène D. Michaud, conseillère

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière, Éric Chamberland, inspecteur municipal et X personnes.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture
 - 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3 - Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
 4. Résolutions
 - 4.1 Résolution autorisant la directrice générale à présenter une demande dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)
 - 4.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes
 - 5 - Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés
 - 6 - Clôture de la séance
 - 7 - Levée de la séance
-

- SUSPENSION DE LA SÉANCE -

A 15h45.

12-03-063A

II EST PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la présente séance soit suspendue

<p>A la reprise de la séance extraordinaire suspendue à 16h20, les membres du Conseil sont toujours présents et la résolution suivante est alors adoptée.</p>

- REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS -

A 16h20

12-03-063B

II EST PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil reprenne les délibérations de la présente séance.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

12-03-064

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question.

4. **RÉSOLUTIONS**

4.1 **Résolution autorisant la directrice générale à présenter une demande dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)**

ATTENDU QUE la Ville de Lac Sergent accepte d'être mandataire pour le projet de construction d'un Hôtel-de-Ville et désire présenter une demande dans le cadre du PIQM;

ATTENDU QUE l'aide financière peut atteindre 50% des coûts admissibles;

ATTENDU QUE la Municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles, laquelle pourrait représenter 200 000 \$, et ceux relatifs à l'exploitation annuelle du site;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

12-03-065

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Ville de Lac-Sergent mandate madame Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière afin de présenter pour et au nom de la Ville une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour le projet de construction d'un Hôtel-de-Ville;

QUE la Ville de Lac-Sergent s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

4.2 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 14 876\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QUE la firme comptable Bédard Guilbault inc., (vérificateur externe), présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

12-03-066

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par M. François Garon, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la Ville de Lac Sergent informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAARM).

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS**

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

12-03-067

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Tremblay-Côté, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 16h25.

Certificats de crédits

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____ (date)

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière